

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par des fonds d'investissement gérés indirectement par « Strategic Value Partners, LLC » du contrôle exclusif de « Marelli Corporation »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur** : des fonds d'investissement gérés indirectement par la société « Strategic Value Partners, LLC » ;
- **La cible** : la société « Marelli Corporation ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Le marché de l'éclairage automobile ;

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- - 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 14 septembre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet d'opération de concentration économique concernant la prise par des fonds d'investissement gérés indirectement par « Strategic Value Partners, LLC » du contrôle exclusif de « Marelli Corporation ».

« Strategic Value Partners, LLC (SVP) » est une société à responsabilité limitée (LLC) constituée en vertu des lois de l'État du Delaware, États-Unis, immatriculée sous le numéro 3370916, dont le siège principal est situé à Greenwich, Connecticut, États-Unis. Elle dispose également de bureaux à New York, Londres et Tokyo. Fondée en 2001, SVP est une société de gestion d'actifs spécialisée dans les investissements en fonds propres et en dette.

« Marelli Corporation » est une société par actions constituée en vertu des lois du Japon, immatriculée à Saitama, Japon, sous le numéro d'enregistrement 0300-01-014831, dont le siège social est situé au 2-19-4, Miyabara-cho, Kita-ku, Saitama-shi, préfecture de Saitama. Elle détient un portefeuille de filiales actives dans la fourniture de composants et systèmes automobiles à l'échelle mondiale, y compris, en particulier « Marelli Morocco SARL », société à responsabilité limitée de droit marocain, établie dans la Zone Franche de Tanger.

Fait à Rabat, le 03 septembre 2026.